



## Animateur d'Equitation

Certification de la Fédération des centres équestres

### Contenu de la formation

**·Modules généraux :** 70 heures

- Savoirs être professionnels ;
- Engagement citoyen;
- Utilisation des outils numériques

**·Modules professionnels :** 750 heures

- Etre capable de mobiliser des connaissances liées à l'emploi des équidés et à l'encadrement des publics;
- Etre capable de réaliser l'accueil du public et la maintenance liée aux activités équestres;
- Etre capable de maîtriser les techniques professionnelles liées à l'emploi et à la préparation des équidés;
- Etre capable d'encadrer un groupe de pratiquants dans le cadre d'une action d'animation.

**Les + de la formation :**

- CEP 1 et 2 et validation de 2 UC du BP JEPS;
- Validation galop 5 à 7
- Attestation PSC1

**·Stage en entreprise :** 580 heures

- Dans une entreprise équestre du territoire :
  - ↳ Se faire connaître des employeurs potentiels grâce aux stages en entreprise ;
  - ↳ Compléter les enseignements théoriques et pratiques par la mise en situation professionnelle.



Cette formation est financée par la région Bourgogne Franche-Comté et les fonds sociaux européens.

### •Organisation de la formation :

- Formation de 11 mois:
  - ↳ 820 h en centre de formation ;
  - ↳ 580 h en entreprise (alternance).

### •Objectifs de la formation :

- Accueil du public, participation à une animation
- Soins des équidés, entretien du matériel et des installations
- Participation à l'organisation et gestion des activités

**Date de Formation :**  
**22 septembre 2023 au 05 juillet 2024**

### Public concerné :

- Etre âgé(e) de plus de 18 ans ;
- Etre inscrit(e) comme demandeur d'emploi ;
- Etre sorti(e) du système scolaire depuis plus d'un an
- Utiliser le Compte Personnel de Formation

### Condition d'entrée en formation :

- Satisfaire aux évaluations organisées par la formation
- Entretien sélectif de motivation avec test pratique ;
- Niveau galop 4
- Projet professionnel défini dans le secteur

### CFPPA - Challuy



**243 route de Lyon**  
**58000 CHALLUY**

### Rémunération :

- Prise en charge selon éligibilité (Pôle emploi, CRBFC, CPF, OPCO...)
- Aucun frais pédagogiques

### Débouchés :

- ↳ Salarié(e) d'entreprises équestres

### Poursuites de qualification :

- ↳ Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport équitation

### Taux d'insertion

96%

(84.5% entreprise équestre)

### Taux de réussite

90%

### Taux de satisfaction

centre 2020 : 86%

### **Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter :**

**CENTRE de FORMATION PROFESSIONNELLE et de PROMOTION AGRICOLE**

CFPPA de CHALLUY ☎ 03 86 21 66 08 / CFC Marault ☎ 06 83 90 09 28  
243 route de Lyon, 58000 CHALLUY ✉ [cfppa.nevers@educagri.fr](mailto:cfppa.nevers@educagri.fr)

**Contacts :** Hervé LAURENT, CFPPA / Stéphane LANGINIER, CFC Marault  
Claire LEBOURG, référente handicap CFPPA